

La lettre ^e infos



N°24

NOVEMBRE
2022de Montboucher
sur Jabron

Des lumières malgré la crise



Chacun d'entre nous souffre, depuis le début de l'année, d'une augmentation exponentielle des dépenses d'énergie dans son budget familial. Pire encore, les communes et les entreprises, qui n'ont pas bénéficié du bouclier énergétique mis en place par le gouvernement, connaissent en 2022 une augmentation très importante des charges en électricité et en chauffage (+ 70 000 euros pour notre commune).

A Montboucher, il y a déjà 10 ans que l'éclairage public est arrêté la nuit entre minuit et 6 h du matin. Plus encore, voilà déjà 6 ans que notre village a substitué aux lampes sodium des lampes à LED pour 75% de ses points lumineux. Il convient désormais d'accentuer ces efforts en matière de sobriété énergétique. Je proposerai donc, au prochain conseil municipal de novembre, une série de mesures complémentaires afin de réaliser d'autres économies d'énergie. Par ailleurs, je souhaite remercier les Montbouchérois pour leur civisme au cours de cet été caniculaire. En effet, la plupart d'entre nous a respecté les consignes concernant l'utilisation de l'eau.

Enfin, à l'approche des fêtes de fin d'année, nous ne priverons pas les Montbouchérois des lumières de Noël. Les illuminations seront belles en utilisant une énergie raisonnée (lumières LED). En ces temps de restrictions, nous souhaitons plus que jamais voir pétiller dans les yeux des enfants les mille étoiles de Noël.

Bruno Almorik

Centre ancien et marché de Noël font bon ménage

Le marché de Noël prêt à l'explosion des sens ! La commission marché de Noël de la MJC a encore mis les petits plats dans les grands. Les 10 et 11 décembre, 18 chalets et nombreux stands s'installeront comme l'année dernière sur la place des Résistants alors que les exposants sans chalet se situeront en descendant vers l'église. On y trouvera les traditionnels produits artisanaux, souvent locaux, de décorations et de fête. Et bien sûr les déambulations du père Noël avec ses papillotes et même un manège écologique ainsi que l'orgue de barbarie de Pauline. Plusieurs associations du village exposeront dont le Sou des écoles, le comité de jumelage, Montboud'Chat...

Parmi les nouveautés, la confrérie de l'Ail intronisera plusieurs personnalités locales ou régionales. « *Tout sera réuni pour passer d'excellents moments d'autant que de nombreuses animations seront encore au rendez-vous* » affirme Martine d'Haillecourt, référente à la MJC.

Voici quelques éléments du programme (programme complet ci-joint à cette lettre)

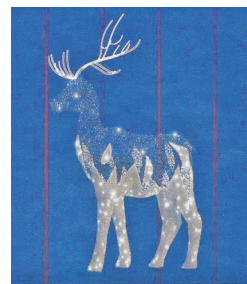
Samedi 10 décembre : l'orchestre MJ Song à 17h30 et chorale Arpège à 18h à l'église où l'on pourra admirer en outre la crèche. Feu d'artifice tiré vers 21h30.

Dimanche 11 décembre : maquillage des enfants à 14h, concert de Noélia, candidate de « The voice kids » à 15h30 à l'église.

« *La MJC tient à remercier la municipalité qui a attribué cette année une subvention spécifique pour ce marché de Noël 2022* » conclut Martine d'Haillecourt.

Une déco à la mesure de la fête

Encore des nouveautés dans les décorations de Noël ! La municipalité déploiera des rideaux lumineux sur la façade de la mairie, des illuminations sous forme de stalactites sur 4 des 8 arbres de l'esplanade de la mairie. Un magnifique renne sera installé près du traîneau que l'on a déjà pu admirer l'année dernière ainsi qu'un ours à l'angle des rues Zamenhof et Demauve. « *Le mot d'ordre, c'est économie d'énergie. Tout fonctionnera sur matériel LED* » assure Raymond d'Haillecourt. De plus, des membres des services techniques rééditeront la fabrication de décors et de personnages en bois.



Illuminations de Noël : inscrivez vous !

« *A l'occasion de la seconde édition du concours d'illuminations de Noël organisée par la municipalité, nous mettons l'accent sur le bien fondé de décorations en bois ou végétaux et alimentés à l'énergie solaire, ou au moins en ampoules LED, moins énergivores. Nous nous devons d'être vigilants en ces temps de crise énergétique* » confie Christiane Chaix, adjointe aux affaires sociales.

Pour participer, où que vous habitiez sur la commune, les décorations devront être visibles de la rue, harmonieuses et originales. Un jury, composé d'une dizaine de personnes dont notamment deux enfants de CM1 et CM2 et de Carmel Rajaiah, élu en charge de la vidéo et des photos, se rendra auprès de chacune des habitations, puis se prononcera sur la qualité des illuminations. Cinq prix à minima seront décernés au moment du marché de Noël, sous forme de bons d'achat à retirer dans des enseignes spécialisées. Inscriptions à la mairie avant le 30 novembre.

Agora : début des travaux

Le futur complexe de l'Agora, dont les travaux viennent de débuter, fera une large place à la végétalisation.

La réhabilitation de l'Agora entre dans le vif du sujet. Déjà avec l'étude de faisabilité finalisée par le cabinet d'architecture Sorha (Valence). Puis par le début officiel des travaux en août dernier : « Nous avons procédé à la démolition des bâtiments sous l'égide de la société Allians alors que la société spécialisée Rouméas se chargeait du désamiantage des toitures, des plinthes et des sols » relève Jean Antoine Ragel, élu délégué aux travaux. Une opération sanitaire qui s'est avérée plus complexe avec le désamiantage des toits. Enfin, entre mi-novembre 2022 et mars 2023, seront créés une voirie provisoire et la pose définitive des réseaux. Un des points auquel est très attachée la municipalité réside dans la dimension environnementale du projet : « Globalement, il y aura moins de surfaces imperméables que précédemment, évitant ainsi de saturer le bassin de rétention » explique Frédéric Bagnol, adjoint à la mairie et chef de projet. Nous planterons une cinquantaine d'arbres autour d'un parking qui pourra accueillir 190 véhicules. Cette opération interviendra lors de la première phase des travaux



Le projet de réhabilitation, d'après les plans du cabinet d'architecture Sorha, est susceptible encore d'évoluer légèrement.

de manière que la pousse des arbres soit déjà bien avancée lors de l'achèvement du projet ».

Par ailleurs, un vaste espace enherbé sera disponible pour héberger des activités de plein air ou, plus exceptionnellement, pour stationner en cas d'affluence considérable dans le village. Quant aux trois bâtiments (salle multi-activités, services techniques et pôle économique), ils devraient sortir de terre au cours des deux prochaines années.

Des courts de tennis bien couverts

Les courts de tennis possèdent désormais un toit équipé de panneaux photovoltaïques. Une magnifique réalisation ! Le tennis club montbouchérois peut désormais évoluer dans des conditions optimales. Pour ses adhérents bien sûr, mais aussi pour les enfants de l'école à qui des créneaux horaires sont réservés.



Depuis octobre dernier, le tennis club montbouchérois détient une infrastructure à nulle autre pareille dans notre secteur : deux courts couverts en ossature bois et dont les toits abritent des panneaux photovoltaïques raccordés au réseau existant. Côté lumière, à noter aussi que l'éclairage a été modifié avec le passage de lampes en LED, « plus puissantes et moins énergivores » précise Joël Ribes, conseiller municipal. Et en ces temps de sobriété conseillée, c'est tout sauf anodin.

QUALITÉ DES COURTS

La municipalité n'aurait pu mener à bien cette réalisation de haut vol sans le concours financier précieux du département de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Fédération Française de Tennis. Sont intervenues plusieurs

entreprises : Isolacier (ossature bois et couverture), Rivasi (démolition des anciens terrains, terrassement), Daniel Roux (couche de résine), Eiffage (enrobé) et Spie Networks (éclairage).

Cerise sur le gâteau, la qualité des courts, plus souple et confortable, est passée à un stade supérieur avec la pose de résine remplaçant avantageusement le béton poreux.

De plus, un troisième court sera livré fin novembre. Dans l'attente d'un quatrième court, le budget d'avril prochain devrait le confirmer en fonction de l'évolution du nombre de licenciés du tennis club.

De quoi booster à la fois les effectifs du tennis club mais aussi d'offrir aux élèves de l'école la possibilité de s'initier aux mystères de la petite balle jaune.

Au sein du golf de la Valdaine, le château du Monard a longtemps abrité un hôtel de charme composé de 35 chambres et suites et d'un restaurant haut de gamme. Fermé aujourd'hui, ce complexe est en voie de restructuration. Mais quelle est la véritable histoire de ce château ?

Construit par Jean d'Arlandes, seigneur de Concoles, il fut acquis par la famille Laurens en 1499. Au 16ème siècle, le château du Monard est constitué d'une tour à échauguette prolongée d'un corps de logis. Plusieurs familles s'y succédèrent au fil du temps : les d'Arlandes, les Laurens, les de Vesc, les de Chénerilles et les de Faucher.

A retenir tout particulièrement la présence des d'Arlandes avec un membre qui se distingue : le marquis François-Laurent d'Arlandes. Il fut en effet l'un des deux premiers aéronautes français avec Jean-François Pilâtre de Rozier. On doit d'ailleurs à ces deux hommes, via une traversée en montgolfière du château de la Muette, jusqu'à la Butte-aux-Cailles à Paris, d'être les premiers voya-



Histoire

Le château du Monard

« PAGE D'HISTOIRE » propose de revenir sur un lieu, un événement ou sur une personnalité qui a marqué l'histoire de notre commune.



geurs aériens de l'histoire, le 21 novembre 1783.

En 1937, le château du Monard revient à madame De Welle, héritière de la famille de Faucher, qui s'y installe avec son mari. A cette époque, les bâtiments gardent encore l'aspect d'une ferme fortifiée. Ce superbe domaine de 72 hectares est cédé en 1988 à la société Genco par Jean De Welle qui y a séjourné pendant une quarantaine d'années, cultivant notamment du sarrazin et des asperges jusqu'en 1988. Cette société transforme le château du Monard en hôtel restaurant de luxe et y adjoint un practice de golf, tels que nous pouvons aujourd'hui le voir.

Chantal Mathieu : « La municipalité a toujours été à l'écoute »



Après 19 ans à la tête de l'école élémentaire, Chantal Mathieu a passé le 1er septembre dernier le relais à Céline Chival.

De ce long parcours où elle enseignait en CM2, Chantal Mathieu ne retient que du positif : « Tous les feux sont restés au vert avec une équipe d'enseignants stable et de très bonnes relations avec les parents et les élus ». A propos de ces derniers, l'ex-directrice de l'école élémentaire se félicite « d'avoir toujours eu l'écoute et le soutien de la municipalité. Elle n'a jamais été à court d'idées pour améliorer les conditions d'enseignement comme en témoigne très bien

l'agrandissement de l'école ou les travaux d'isolation ».

Les seuls nuages sont venus du Covid, « deux années très lourdes à gérer où il a fallu expliquer aux parents des procédures changeantes et contraignantes et où nous avons été obligés de fermer des classes comme souvent en France ».

Chantal Mathieu jouit donc désormais d'une retraite méritée : « Je suis encore un peu dans l'euphorie de la liberté. Il me faudra encore quelques mois pour me projeter et repartir vers autre chose » conclut-elle joliment.

12 PRUNUS PLANTÉS AVENUE CHARLES DE GAULLE

Avant la fin novembre, 12 arbres à fleurs Prunus seront plantés avenue Charles de Gaulle par la société les Jardins de Provence: « Ce sont des arbres qui poussent vite et dont les fleurs embelliront l'entrée de la commune » confie Raymond d'Haillecourt, adjoint à la mairie.

En amont, la mauvaise terre et les produits incompatibles avec les arbres seront enlevés et remplacés par des fosses de plantations de 6 m3 remplies d'authentique terre végétale.

PAS DE DÉBORDEMENTS SUR LA VOIE PUBLIQUE !

Une haie ou un arbre d'un particulier qui déborde sur la voie publique, c'est interdit car source de danger. Si le danger est trop important, la municipalité est en mesure d'envoyer des rappels à l'ordre.

Si rien n'est fait au bout de deux avertissements, la mairie peut faire appel à une entreprise dont la facture sera envoyée aux récalcitrants.



EN DIRECT DE LA MAIRIE

Site de la mairie :

www.montboucher-sur-jabron.fr

Page facebook :

www.facebook.com/montbouchersurjabron

Panneau Pocket :

app.panneaupocket.com

Portrait d'entrepreneur

Restaurant « Un jour sans faim »

Le vingt-deuxième volet de cette rubrique est consacré à Fethi Naas qui tient le restaurant « Un jour sans faim » depuis le 25 avril 2022.

Fermé pendant deux ans en raison des conséquences du Covid, le restaurant « Un jour sans faim » a réouvert ses portes depuis le 25 avril 2022. Avec un nouvel homme à sa tête : Fethi Naas. Ancien commercial puis cuisinier dans différents restaurants (Le Teil et Valence), c'est après une formation « Cuisine et terroir » à Autrans (Isère) qu'il se prend à rêver de monter sa propre affaire : « *La cuisine, c'est ma passion !, s'exclame t-il. Tout petit j'ai- mais cuisiner inspiré par les plats de ma maman* ». Quand il apprend qu'« Un jour sans faim » est à reprendre, Fethi Naas n'hésite pas une seconde : « *En deux mois, tout était bouclé* » se félicite-t-il. Le temps d'acheter du nouveau matériel (frigorifère, congélateur, robot de cuisine, plancha...) et voilà « Un jour sans faim » prêt à reprendre du service. Mais un événement indépendant de sa volonté, un dégât des eaux, freine Fethi Naas dans son élan entre le 14 juin et le 20 août : « *J'ai profité de cette interruption pour peaufiner ma carte et coller le plus possible aux besoins de mes clients. Ils ont relativement peu de temps pour manger, entre 45 minutes et une heure, car ce sont principalement des personnes qui travaillent sur la zone artisanale de*



Fontgrave, donc je me dois d'être en phase avec leurs attentes ». Outre la carte, le plat du jour (12,80 euros), le plat dessert ou l'entrée plat (14 euros) et le menu du jour (16,90 euros) à consommer au restaurant, « Un jour sans faim » propose une formule à emporter (plat du jour, burgers, salade). Frites maison et viande remportent un certain succès. Et Fethi Naas a rajouté de nouvelles cordes à son arc : une spécialité couscous traditionnel à emporter ou à consommer sur place, le vendredi midi ainsi que la vente de paninis à emporter et de sandwichs américains. Reste désormais à ce que les clients reprennent l'habitude de fréquenter le restaurant après cette longue interruption. Fethi Naas espère attirer une nouvelle clientèle provenant de l'extérieur de la zone.

Restaurant « Un jour sans faim » 35 rue Denis Papin-Zone de Fontgrave.
Ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h30 (réservation conseillée avant 11h), vendredi à 17h30.
Privatisation possible les soirées et week-ends.

La pétanque a vite tracé son sillon

En un an et demi d'existence, l'Association Loisirs et Sportive Montboucheroise (pétanque, randonnée et vélo), co-présidée par Nathalie Siméon et Valentino Raucci, a très vite trouvé son rythme de croisière. Particulièrement sur le secteur pétanque, 80 % des adhérents, où des équipes (séniors et vétérans) se sont montées rapidement pour disputer des compétitions sur le département. Avec de bons résultats à la clef. « *Un tel engouement n'est pas surprenant, un groupe informel d'une trentaine de pétanqueurs se réunissait déjà avant la constitution de l'association* » précise Nathalie Siméon. Du plus jeune, 27 ans, au plus ancien, 85 ans, la pétanque est intergénérationnelle dans une pratique bon enfant, pour le plaisir de jouer. Pour l'heure, ces adeptes du



cochonnet se donnent rendez-vous tous les jours de 14h à 18h sur des terrains aménagés par leurs soins à l'Agora mais dont l'avenir s'inscrit en pointillés : « *Avec le projet Agora, la surface de nos terrains va très sensiblement diminuer* » assure Valentino Raucci. D'où la nécessité de trouver un autre lieu, avec des commodités. A la demande de l'association, la commune a validé l'achat d'un terrain à proximité du stade pour la création d'un espace réservé à la pétanque. L'esprit familial de l'Association Loisirs et Sportive Montboucheroise (ALSM) se retrouve parfaitement lors de la journée annuelle de ses adhérents. Le 1er octobre, ils étaient tous à la Guinguette autour d'une paëlla géante et d'un concours de pétanque. En toute simplicité et complicité...

Les

rendez-vous

Dimanche 20 novembre : bourse aux jouets de Noël de 8h à 16h organisée par le Comité des fêtes à la salle des fêtes.

Jedi 1er décembre : conférence sur Picasso organisée par le Musée d'Art Contemporain de Montélimar à la salle du conseil à 18h30.

Vendredi 2 décembre : distribution des colis de Noël par la mairie à la salle du conseil (réservé aux plus de 80 ans et sur inscription).

Samedi 10 et dimanche 11 décembre : marché de Noël (voir article).

Samedi 17 décembre : goûter de Noël des enfants à 15h organisé par le Comité des Fêtes à la salle des fêtes.

Samedi 31 décembre : réveillon organisé par le Comité des fêtes à la salle des fêtes.

Samedi 14 janvier : vœux de la municipalité à la salle des fêtes à 11h30.

Dimanche 15 janvier : loto de la paroisse à la salle des fêtes à 14h.

Dimanche 22 janvier : repas des anciens à la salle des fêtes à 12h.